



AVIS DE COURSE

Le Genva! Yacht Club bij SAIL@CCESS , sous l'égide de la Fédération Francophone du Yachting Belge (FFYB), a le plaisir de vous inviter à la régata « Spirou »

Cette épreuve se déroule le **17 mars 2019**

**Genva! Yacht Club
Meerlaan, 190
B-3090 OVERIJSE**

La mention « (DP) » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de la Course à la Voile.
- 1.2 les prescriptions nationales belges (Belgian Sailing) s'appliquant à tous les concurrents,
- 1.3 Les règles de classe sont applicables.
- 1.4 L'annexe P est d'application
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique. (DP)

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe SPIROU
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le remettre le jour de la régata accompagné des frais d'inscription requis, au secrétariat de course.
- 3.3 Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence de compétition de leur fédération valide, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, si nécessaire ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité (la licence de publicité est gratuit, mais l'enregistrement est obligatoire)
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10 EUR

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Jour et date : 17/03/2019 de 09.00 Hr à 10.00 Hr
- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la 1^o course est 10.30 Hr
- 5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16.00 Hr.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le jour de la régata.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : en fonction du vent sur le plan d'eau

8. CLASSEMENT

Trois courses devront être validées pour valider la compétition.
Quand plus de 4 ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

9. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. (DP)

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- coupe pour les 3 premiers
- souvenir pour les autres

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

12. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide, en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 EUR par incident, ou son équivalent.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires,

Veuillez contacter : BAKELANTS Denis (genvalyachtclub@gmail.com)

Possibilité de sandwich à midi



Genval Yacht Club (SAIL@ CCESS)

17 mars 2019 – Régate « Spirou »
Formulaire d'inscription – Inschrijvingsformulier

Bateau N° de voile - zeilnummer: ...BEL

Boot Classe - klasse:**Spirou**.....

Barreur Nom et prénom

Stuurman *Naam en voornaam :*

Adresse - adres:

.....

Nationalité - nationaliteit :

Licence n° - vergunning nr :

Licence Publicité - publiciteit vergunning : OUI – JA / NON - NEE

Club:

Je déclare participer à ces régates sous ma propre responsabilité et dégage ainsi les organisateur, le comité de régates et la Classe de toute responsabilité concernant les accidents corporels et matériels pouvant survenir. Je déclare avoir lu les règlements de course ainsi que les Instructions de course et les prescriptions qui en font partie et m'y conformer. J'ai une assurance en responsabilité civile couvrant les dégâts matériels, et les lésions corporelles.

Ik verklaar op eigen risico aan de wedstrijd deed te nemen en ontsla de organiserende vereniging, het wedstrijdcomité en de klasse organisatie van elke aansprakelijkheid voor schade in welke vorm dan ook welke direct of indirect in verband met deelname aan deze wedstrijden zou kunnen ontstaan. Ik verklaar kennis genomen te heb van de wedstrijdbepalingen en de daarin vermelde bepalingen, reglementen en voorschriften, en ze te zullen navelen. Ik heb een verzekering die mijn burgerlijke aansprakelijkheid deck bij materiële schade en bij lichamelijk letsel.

Le Barreur - De Stuurman (*) :

(*) **Signature parentale pour les mineurs d'âge**

(*) *Handtekening voor minderjarigen is ouderlijke toestemming vereist.*